



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

**2024/401**

\*\*\*\*\*

#### **1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### **CROUS CLERMONT AUVERGNE**

25 rue Etienne Dolet

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 34 44 10

E-mail : [marches@crous-clermont.fr](mailto:marches@crous-clermont.fr)

Représentant : Monsieur Philippe NEGRIER, le Directeur Général du CROUS CLERMONT AUVERGNE

#### **2 – OBJET DU MARCHÉ**

➤ Objet : Marché 2024/401 – Maîtrise d'œuvre travaux de mise en sécurité du restaurant universitaire des Cézeaux

➤ Type de marché : Maîtrise d'œuvre

➤ Classification CPV : 71000000

➤ Description des prestations :

Mission de base : APS / APS / PRO / AMT / EXE / DET / AOR

Missions complémentaires : OPC / SSI

#### **3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

➤ Informations générales :

La participation n'est pas réservée.

Projet non financé par des fonds européens.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Pas d'accord cadre

Pas de système d'acquisition dynamique

➤ Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

➤ Nature du marché :

S'agissant de la maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation d'ouvrages des existants, le marché est soumis aux dispositions R2112-16 à R2112-18 du Code de la commande publique.

Il sera conclu à prix forfaitaire et révisable.

Le forfait de rémunération provisoire résulte du taux de rémunération proposé par le soumissionnaire appliqué sur l'enveloppe budgétaire prévisionnelle des travaux indiqués à l'article 1.3 du présent règlement.

➤ Unité monétaire utilisée : Euro (France)

#### **4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION – ELEMENTS A TRANSMETTRE**

##### ➤ Conditions de participation

Le marché de maîtrise d'œuvre sera conclu :

- soit avec un prestataire unique (sous réserve qu'il possède les compétences listées à l'article 2.3 du présent règlement).
- soit avec des prestataires groupés, solidaires ou conjoint avec mandataire solidaire.

Conformément aux articles R.2142-21 et R.2151-7 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois

└ En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

└ En qualité de membres de plusieurs groupements

Exception faite pour les BET structure, cuisiniste et acousticien.

En cas de groupement, la forme sera un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

En cas de groupement conjoint, l'acte d'engagement indique l'entreprise mandataire solidaire du groupement chargée de représenter l'ensemble des membres.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer cette transformation par le pouvoir adjudicateur pour se conformer à la forme requise tel qu'indiqué ci-dessus (article R.2142-22 du Code de la commande publique).

Les candidats devront fournir les noms et les qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques qui seront en charge de l'exécution du présent marché.

Les opérateurs économiques devront disposer d'un niveau d'expérience suffisant démontré par des références adéquates provenant de marchés similaires exécutés antérieurement (3 dernières années).

##### ➤ Pièces relatives à la candidature

Les candidatures doivent être recevables conformément aux articles R.2143-3 à R.2143-10, R.2143-11 à R.2143-12, R.2143-16 du Code de la commande publique.

- Les candidats doivent utiliser les formulaires **DC1** (lettre de candidature) et **DC2** (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature, complétés et accompagnés des pièces justificatives ou présenter leur candidature sous forme d'un document unique de marché européen (**DUME**). En cas de redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements autorisant la poursuite de l'activité pendant la durée d'exécution du marché.

En l'hypothèse de groupement, l'ensemble des documents (déclarations, attestations,...) devront être produits pour toutes les entreprises concernées, à l'exception de la lettre de candidature qui, en un seul document, présentera l'ensemble des cotraitants. Ces formulaires sont disponibles dans le dossier de consultation disponible sur la plateforme <http://achatpublic.com> ou à l'adresse suivante <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

- L'imprimé DC4 relatif à la déclaration de sous-traitance le cas échéant

- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

- Les candidats ainsi que les sous-traitants désignés dans le marché devront remettre une attestation d'assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations ; Ils devront préciser si ces assurances sont assorties d'une franchise et en indiquer le montant.

- Les renseignements concernant les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise tels que prévus à l'article.2143-3 §2 et à l'annexe 9 du Code de la commande publique pour chaque candidat ou membre du groupement.

##### ➤ Pièces relatives à l'offre

En vertu des articles R.2151-6, R.2151-12, R.2151 et R.2151-16 du Code de la commande publique, l'offre se compose des pièces suivantes :

- **L'acte d'engagement signé (ATTR1) complété, daté et signé ;**
- **L'Annexe 1 à l'Acte d'engagement.** Ce document sera complété, daté et signé par la **personne ayant le pouvoir d'engager la société**

- **L'Annexe 2 à l'Acte d'engagement.** Ce document sera complété, daté et signé par la personne ayant le pouvoir d'engager la société
- **Le Cahier des Clauses Administratives Particulières signé.**
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières signé.**
- **Le mémoire technique**
- **Un relevé d'identité bancaire**

## **5 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

1 : Valeur technique de l'offre (coefficient 60)

2 : Prix (coefficient 40)

## **6 – ETENDUE DE LA CONSULTATION**

La présente consultation est passée dans le cadre d'un appel d'offre ouvert régi par les articles L.2124-2 R.2124-2, R.2161-1, R.2161-3 et R.2161-5 du Code de la commande publique.

## **7 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Conformément à l'article R2132-3 du Code de la commande publique, le dossier de consultation doit être retiré sur le site de dématérialisation des procédures suivant :

- <http://www.achatpublic.com>.

## **8 – CONDITIONS DE DELAI ET DE REMISE DES OFFRES**

Date limite de remise des offres : **Vendredi 12 juillet 2024 – 10h00**

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres :

En application de l'article R2132-3 du Code de la commande publique, les candidats devront envoyer leur(s) plis de façon dématérialisée.

Les offres/plis devront être remis impérativement avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

- <https://www.achatpublic.com>